



BULLETIN MUNICIPAL

Site Internet de la commune : www.commune-faramans.fr

Conseil municipal du 27 février 2025

Comptes administratifs 2024 :

Le conseil municipal a validé à l'unanimité les comptes administratifs 2024 suivants :

- **Assainissement :**

→ *Exploitation* : résultat de clôture avec un excédent de 81 216,18 €.

→ *Investissement* : résultat de clôture avec un déficit de 14 165,84 €.

Le solde d'exécution cumulé (2023 + 2024) s'élève à + 395 873,00 €.

- **Commune :**

→ *Fonctionnement* : résultat de clôture avec un excédent de 97 343,98 €.

→ *Investissement* : résultat de clôture avec un excédent de 171 811,06 €.

Le solde d'exécution cumulé (2023+2024) s'élève à 714 970,57 €.

Note : **Solde d'exécution cumulé** = total cumulé des recettes - total cumulé des dépenses.

Les totaux cumulés incluent les résultats de 2024 et les reports de l'exercice 2023.

Écoles du RPI (Regroupement Pédagogique intercommunal) :

Un conseil d'école s'est tenu le 20 février 2025.

L'ouverture d'une 8^{ème} classe a été actée sur le RPI pour la prochaine rentrée 2025 avec une création de poste. Elle devrait s'effectuer à Saint-Éloi.

Un appel à volontaires est lancé pour passer un agrément pour accompagner les enfants lors des prochaines sorties vélo.

Divers projets scolaires ont été présentés lors de cette réunion de même que les résultats d'une enquête à propos des repas dans les cantines. Le compte rendu sera disponible sur le site de la commune et PanneauPocket dès sa finalisation.

CCPA (Communauté de communes de la Plaine de l'Ain) :

Un conseil communautaire s'est déroulé le 20 février 2025.

Les comptes rendus des conseils communautaires sont disponibles sur le site de la CCPA dès leur approbation qui survient généralement lors du conseil communautaire suivant.

Le lien utile : <https://www.cc-plainedelain.fr/fr/conseils-communautaires.html> .

SIEA (Syndicat Intercommunal d'énergie et d'e-communication de l'Ain) :

Une assemblée générale s'est tenue à Péronnas le 14 février dernier. Le point principal à l'ordre du jour était le *débat d'orientation budgétaire* pour 2025.

La prochaine assemblée générale aura lieu le 29 mars et portera notamment sur l'approbation des comptes administratifs et de gestion pour l'année 2024, ainsi que des budgets pour l'année 2025.

Pour plus d'informations sur cet organisme, se reporter au site : <https://siea.fr/> . Les ordres du jour et les présentations des réunions sont disponibles sous l'onglet « Documentation ».

Frelons asiatiques :

Introduit accidentellement en France en 2004, celui-ci a peu à peu envahi tout le territoire. Concernant l'Ain, l'année dernière 1943 nids ont été découverts dont 1636 ont été détruits. Trois nids ont été détectés et détruits sur Faramans.

Pour signaler un nid de frelon asiatique : <https://www.frelonsasiatiques.fr/> .

Un *référent communal* a été désigné avec pour rôle d'organiser le piégeage de printemps destiné à capturer au plus tôt les fondatrices de nid à l'aide de pièges spécifiques.

Pour Faramans, c'est M. Hubert FOURNAND qui remplit cette mission.

Assainissement :

- **Chemisage des conduites principales d'eaux usées :** celui-ci est toujours en suspens du fait de la saturation en eau des terrains environnants qui empêche le bon déroulement des travaux.
- **Future station :** le début des travaux est prévu actuellement au printemps 2026. Examen en cours des offres concernant la maîtrise d'œuvre du chantier ainsi que des relevés topographiques et bathymétriques (estimation des volumes de boues à retirer des bassins avant les travaux).

Bâtiments :

Deux devis de l'Entreprise PONSOT BELLET à Saint-André-de-Corcy ont été retenus :

- réfection des bandeaux du bâtiment de la mairie en habillage en aluminium pour un montant de 4 375,20 € TTC ;
- démoussage de la toiture du même bâtiment pour un montant de 4 320 €.

Diverses informations :

- **Le 68ème régiment de La Valbonne** devrait procéder à des exercices nocturnes dans la nuit du 19 au 20 mars 2025 sur le territoire de la commune.
- **Des survols en hélicoptère** au-dessus des lignes moyenne tension traversant la commune auront lieu du 10 au 12 mars 2025 à la demande d'ENEDIS.

Agenda :

- **Samedi 15 mars :** repas de la Saint Patrick à la salle des fêtes organisé par *l'Amicale des Jeunes de Faramans*. Réservation jusqu'au 10 mars au 06 25 86 98 09 (flyer joint).
- **Dimanche 23 mars :** nettoyage de printemps organisé par la *Municipalité* et la *Société de chasse*. Rendez-vous à 9 h sous la halle.